

RAPPORT D'ÉTUDE

26/04/2005

N° INERIS DRC-05-57278-DESP/R01a

Retour d'expérience sur la gestion des sites pollués
en France

**Propositions pour la prise en compte des
limites de détection ou de quantification dans
les milieux sources**

En collaboration avec ANTEA et Renault

Retour d'expérience sur la gestion des sites pollués en France

Propositions pour la prise en compte des limites de détection ou de quantification dans les milieux sources

En collaboration avec ANTEA et Renault

Client: Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

Personnes ayant participé à l'étude :

Benoît HAZEBROUCK

Corinne HULOT

PREAMBULE

Le présent rapport a été établi sur la base des informations fournies à l'INERIS, des données (scientifiques ou techniques) disponibles et objectives et de la réglementation en vigueur.

La responsabilité de l'INERIS ne pourra être engagée si les informations qui lui ont été communiquées sont incomplètes ou erronées.

Les avis, recommandations, préconisations ou équivalent qui seraient portés par l'INERIS dans le cadre des prestations qui lui sont confiées, peuvent aider à la prise de décision. Etant donné la mission qui incombe à l'INERIS de par son décret de création, l'INERIS n'intervient pas dans la prise de décision proprement dite. La responsabilité de l'INERIS ne peut donc se substituer à celle du décideur.

Le destinataire utilisera les résultats inclus dans le présent rapport intégralement ou sinon de manière objective. Son utilisation sous forme d'extraits ou de notes de synthèse sera faite sous la seule et entière responsabilité du destinataire. Il en est de même pour toute modification qui y serait apportée.

L'INERIS dégage toute responsabilité pour chaque utilisation du rapport en dehors de la destination de la prestation.

	Rédaction	Vérification	Approbation
NOM	Benoît HAZEBROUCK	Corinne HULOT	Jacques BUREAU
Qualité	Délégué aux prestations Direction des Risques Chroniques	Ingénieur à l'unité "Déchets et Sites Pollués" Direction des Risques Chroniques	Responsable de l'unité "Déchets et Sites Pollués" Direction des Risques Chroniques
Visa			

TABLE DES MATIERES

1. GLOSSAIRE	4
2. INTRODUCTION	4
3. LISTE DES ANNEXES	5

1. GLOSSAIRE

EDR: Evaluation Détaillée des Risques

ERS: Evaluation des Risques Sanitaires

FAQ: *Fréquently Asked Questions*: Questions fréquemment posées

IC ou ICPE: Installation Classée Pour l'Environnement

MEDD: Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

2. INTRODUCTION

Dans le cadre du programme TITRE IV-DRC15 "Evaluation des risques pour la santé liés aux sites et sols pollués" pour le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD), un retour d'expérience sur l'application des outils méthodologiques est prévu pour permettre une amélioration permanente de ces outils.

Ce retour d'expérience est acquis à travers les travaux suivants:

- Groupes de travail du MEDD;
- Tierces-expertises des EDR santé, voire d'ERS d'ICPE;
- Formation des acteurs: Administrations, bureaux d'étude, Industriels,...;
- Conseils téléphoniques, FAQ;
- Réalisation d'EDR;
- Veille scientifique, R&D.

La prise en compte des limites de détection ou de quantification dans les diagnostics et les Évaluations Détaillées des Risques (EDR) fait l'objet de questions récurrentes. A l'initiative du bureau d'étude ANTEA et de la société Renault, une proposition a été rédigée en collaboration avec l'INERIS pour cette prise en compte, au sein de la source-sol¹.

Cette proposition est jointe en Annexe 1. Le présent document est émis sur la base des connaissances et techniques disponibles au moment de sa réalisation.

¹ En dehors de la source même, les principes proposés ici resteraient applicables. Mais des difficultés supplémentaires sur la représentativité (temporelle et spatiale) des mesures réalisées devraient être intégrées dans les choix.

L'INERIS insiste sur l'intérêt d'un traitement approprié de la question dès l'étape du diagnostic du site, avant toute évaluation des impacts: non seulement cela permettra une conclusion appropriée sur l'état environnemental du site, mais cela pourra aussi éviter des "faux problèmes" en évaluation. Ainsi, dans les EDR expertisées par l'INERIS, il arrive que des substances soient évaluées en terme de risque à partir du seuil de détection ou de quantification et semblent alors poser un problème au regard des niveaux de risque de référence utilisés, alors qu'aucun élément n'indique une contamination du site par ces substances.

3. LISTE DES ANNEXES

Repère	Désignation précise	Nb pages
Annexe 1	Diagnostiques et Évaluations Détaillées des Risques. Démarche proposée pour la prise en compte des limites de détection ou de quantification dans les milieux sources.	1+6A4

Annexe 1

Diagnostiques et Évaluations Détaillées des Risques Démarche proposée pour la prise en compte des limites de détection ou de quantification dans les milieux sources